

<p><b>Décision 2025-IFMK</b> Portant nomination de jury, pour l'admission des candidatures MMOPK (L1 Parcours d'Accès Spécifique Santé et L1/L2 Licence Accès Santé) 1ère année en <b>Masso-Kinésithérapie de PERPIGNAN</b></p>	<p><b>Année Scolaire 2024-2025</b></p>
---	--

**La directrice de l'Institut Méditerranéen de Formation en Masso-Kinésithérapie de Perpignan**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
- Vu le décret du 2 septembre 2015 relatif à la réforme du diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute ;
- Vu l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'état de masseur kinésithérapeute ;
- Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute ;
- Vu le statut de l'IFMK de Perpignan.

**DÉCIDE**

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2024-2025, le jury d'admission des candidatures des étudiants PASS L1 et LAS L1/L2 pour une intégration en 1<sup>ère</sup> année à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Perpignan, est programmé le mardi 1er juillet 2025 à 14h00, sa constitution est la suivante :

<b><u>PRESIDENCE :</u></b>	
<b>Mme. Corinne ARMERO</b> , directrice de l'IFMK de Perpignan, directrice IMFMS Perpignan	
<b><u>MEMBRES :</u></b>	
<b>Représentant LAS</b>	<b>Représentants IFMK de Perpignan</b>
Mme <b>Christelle RAMONATXO</b> , Maitre de <b>Conférences HDR</b> , Responsable pédagogique LAS MMOP et Kinésithérapie, UFR STAPS Montpellier	<b>Mr. Michel Dupuch</b> , CsS, responsable pédagogique de l'IFMK de Perpignan

**Article 2 :** Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :** La Directrice de l'institut est chargée, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Perpignan, le 11 juin 2025

**Madame Corinne ARMERO**  
Directrice de l'Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers de la Santé  
Directeur de l'Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers de la Santé  
du Centre Hospitalier de Perpignan et  
de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant de l'Hôpital de Prades,  
Coordonnateur Général des Formations IFSI, IFAS et IFMK

